



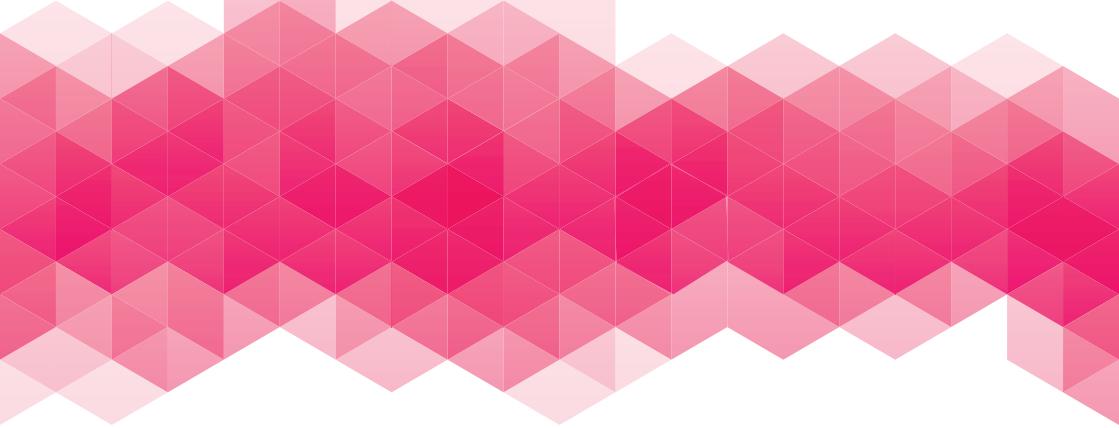
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Méningites et septicémies à méningocoque

Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner



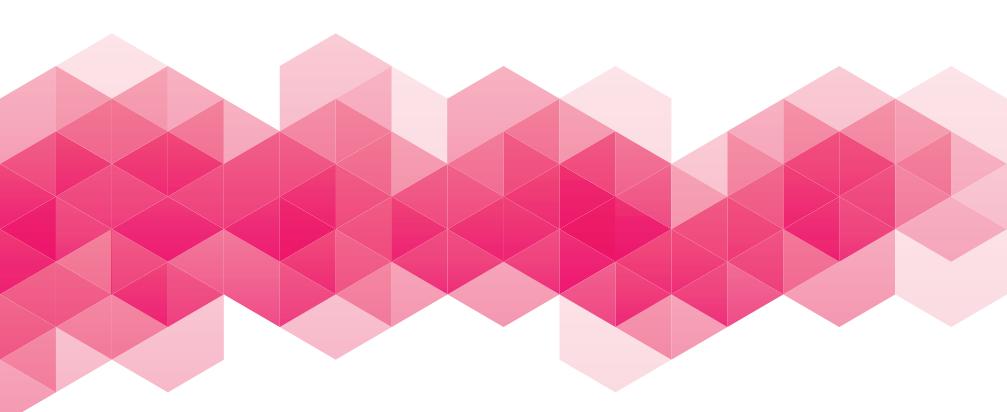
Deux vaccins contre les infections invasives à méningocoque sont maintenant obligatoires pour les nourrissons. Ils ont pour but de protéger les jeunes enfants des formes graves de la maladie : les méningites et les septicémies.

Qu'est-ce qu'une infection invasive à méningocoque ?

→ Pour le type B, la 1^{ère} injection se fait à l'âge de 3 mois, la 2^e injection à l'âge de 5 mois, et le rappel à l'âge de 12 mois.

Pour les types A, C, W, Y, la première injection se fait à l'âge de 6 mois et la seconde à l'âge de 12 mois.

- Plusieurs types de méningocoques existent. En France, il s'agit des méningocoques de type B, C, W et Y.
- Les méningocoques sont des bactéries normalement présentes dans la gorge et le nez de nombreuses personnes. Ces bactéries peuvent se transmettre par des contacts proches, prolongés et répétés avec une personne infectée.
- Certains méningocoques peuvent parfois provoquer une maladie très grave comme une méningite ou une septicémie qui peut être mortelle ou laisser des séquelles importantes (paralysie, retard mental...). En France, environ 500 personnes sont touchées chaque année par une infection grave causée par un méningocoque.
- Les infections à méningocoque de type C ont pratiquement disparu chez les nourrissons et les enfants grâce à l'obligation de vaccination depuis 2018.
- Chez le nourrisson, la majorité des infections à méningocoque sont dues au type B, mais les types W et Y sont en augmentation.



Qui doit être vacciné ?

La vaccination contre le méningocoque B doit être débutée à 3 mois et celle contre les types A, C, W, Y à 6 mois. En cas de retard, la vaccination reste possible. Cependant le respect du calendrier de vaccination est nécessaire pour une protection précoce. Ces vaccinations sont obligatoires, sauf contre-indication, pour l'entrée en collectivité.

Quels sont les vaccins disponibles ?

Les jeunes enfants doivent être vaccinés contre le type B avec le vaccin Bexsero®. Pour les types A, C, W, Y seul le vaccin Nimenrix® peut être utilisé avant 1 an. A partir de 12 mois, le vaccin Menquadfi® peut aussi être utilisé.

Quels sont les effets secondaires ?

- Ces vaccins peuvent entraîner une réaction au point d'injection (douleur, rougeur, gonflement) et des effets généraux comme de la fièvre et une irritabilité.
- La prise de paracétamol, avant et 6 heures après le vaccin Bexsero®, réduit les effets indésirables tels que la fièvre.
- Comme pour tous les vaccins, des réactions allergiques graves peuvent exceptionnellement survenir.

Le vaccin est-il remboursé ?

Les vaccins sont pris en charge à 65 % par l'Assurance Maladie. Le complément est remboursé par les mutuelles. Pour les bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire, il n'y a pas d'avance de frais.

Où se faire vacciner ?

Au cabinet du médecin généraliste, du pédiatre, de la sage-femme, de l'infirmier (avec une prescription médicale) ou en centre de protection maternelle et infantile (PMI).

Une question, un conseil ? Parlez-en à un professionnel de santé.

Un vaccin efficace

Les données des pays qui vaccinent contre les infections invasives à méningocoque B ou ACWY confirment l'efficacité élevée de ces vaccins.

Des vaccins nécessaires

Pour protéger les enfants des méningites et des septicémies dues au méningocoque B, C, W et Y.

Des vaccins simples

Deux ou trois injections, selon le vaccin. A 12 mois, on peut administrer le même jour les deux vaccins contre les méningocoques et le vaccin ROR.

Des vaccins sans danger

Les réactions sont rares et bénignes.

Des vaccins remboursés

L'Assurance Maladie rembourse le vaccin à 65%, et les mutuelles le complément. La vaccination peut être réalisée gratuitement en PMI.

